



### Nouvelles du conseil du 11 décembre 2023

#### **Bureaux fermés pour les Fêtes**

Pour les Fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale demeureront fermés du 22 décembre prochain à 12 h au mardi 2 janvier 2024 compris. La réouverture interviendra donc le mercredi 3 janvier. Par ailleurs et en raison d'une formation, l'administration communale sera également fermée durant la matinée du lundi 8 janvier 2024. L'ensemble du personnel communal souhaite de belle fin d'année et présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2024, à toute la population Sonceboz-Sombeval !

#### **Sécurité des piétons : deux zones de rencontre bientôt en fonction**

**Les doléances de l'Assemblée municipale ont été entendues et des mesures prises immédiatement**

Durant la dernière assemblée municipale, on se souvient que des citoyens ont interpellé le Conseil municipal quant aux dangers que représente le trafic motorisé pour les piétons, sur la partie de la rue de la Gare où se situent notamment la crèche municipale, la Poste et le commerce Coop.

#### **Un projet déjà au net**

Daniel Stanojevic, conseiller municipal en charge des travaux publics, s'est attaqué immédiatement au problème. Lundi soir, il a pu présenter à ses collègues de l'Exécutif le fruit de son travail, à savoir un projet de signalisation routière visant à améliorer la sécurité dans ce secteur. Très concrètement, une zone de rencontre sera créée devant la Coop, depuis la hauteur de la Crèche Au P'tit Soleil jusqu'à celle du commerce Son'Keb. La limitation de la vitesse autorisée à 20 km/h, ainsi que la priorité accordée aux piétons, toutes deux inhérentes à une zone de rencontre, devrait permettre dans ce quartier de traverser la route de manière nettement plus sécurisée.

#### **A 20 km/h, puis à 30**

Par la même occasion, des mesures seront prises dans le secteur de la Gare. Là également, une zone de rencontre est prévue, plus précisément devant les bâtiments appartenant aux CFF. Parallèlement, sur une centaine de mètres de part et d'autre de ladite zone de rencontre, la vitesse de circulation sera limitée à 30 km/h. L'éclairage sera également amélioré par le remplacement de sept têtes de candélabres ; ces lampadaires seront équipés des modèles les plus modernes, qui permettront d'adapter la luminosité en fonction de la visibilité. Les différents éléments utiles à la mise en place de ces mesures seront commandés ces tout prochains jours et les panneaux seront installés dès leur réception. La publication officielle suivra.

### Deux PAE en cours de réalisation dans la commune

#### Livia Chevalier a présenté à l'assemblée les Plans d'aménagement des eaux liés respectivement à la Suze et au ruisseau des Malés

Au Législatif réuni lundi 4 décembre, la conseillère municipale Livia Chevalier a présenté notamment deux Plans d'aménagement des eaux (PAE). Le premier est consacré à la Suze et scindé, ainsi que le rappelait l'élue, en trois tronçons d'Est en ouest. Les travaux y ont débuté en avril dernier sur le premier tronçon, avec des effets conséquents sur le paysage et donc sur le public.

#### En trois étapes, jusque fin 2026

Le défrichage effectué, les travaux dans l'eau ont débuté immédiatement. « Ils ont cessé en novembre et ne reprendront pas avant fin mars, afin de permettre la reproduction des poissons », précisait l'élue en ajoutant que cette étape initiale achevée, les équipes engagées s'attaqueront immédiatement au deuxième tronçon, qui doit être réalisé sur 2024 et 2025. « Le calendrier fixé n'est cependant qu'une indication idéale, car les travaux prévus sur ce tronçon seront extrêmement tributaires des conditions météorologiques », soulignait Livia Chevalier. La dernière étape, dans le secteur de Sombeval, sera en principe réalisée sur 2025 et 2026.



*La coupe rase, effectuée le long du premier tronçon de la Suze, a créé l'émoi au sein de la population, qui se demande s'il était vraiment nécessaire de défricher à ce point*

#### La repousse attendue impatiemment

L'élue était interpellée par l'assemblée, concernant la violence du défrichage mené le long du tronçon Est. Un défrichage qualifié de destructeur. Était-il réellement nécessaire de tout raser, sur les deux rives, se demandent des citoyens qui s'inquiètent du nombre d'années nécessaire pour atteindre à nouveau un boisement intéressant pour la faune. Livia Chevalier ne cachait pas sa propre surprise, au printemps dernier face à l'ampleur des coupes, dont elle précisait qu'elles ont été effectuées à l'extrême limite saisonnière mais n'ont donc pas trop dérangé la faune. « Fort heureusement, le défrichage sera sensiblement moins conséquent sur le deuxième tronçon », ajoutait-elle non sans préciser, confirmée dans ce propos par le maire, que l'Exécutif local surveillera le chantier de près.



## Municipalité de Sonceboz-Sombeval

### **Un chemin piétonnier envisagé**

Plus avant, la conseillère municipale annonçait qu'un chemin piétonnier est à l'étude, qui pourrait créer le long de la Suze un itinéraire officiel de randonnée pédestre. L'étude est en cours et sur question de l'assemblée, elle précisait que ce sentier serait réservé aux piétons. Une autre intervention demandait qu'on réfléchisse à la possibilité de canaliser les marcheurs sur une seule berge, afin de laisser à la faune un peu de tranquillité sur l'autre ; on pense par exemple au magnifique et bien trop rare martin pêcheur et à d'autres espèces en grand danger, que les dérangements fragilisent encore.

### **Regrettés passages**

Quant à relier ce sentier avec les cheminements officiels qui passent au nord de la commune, il était souligné que l'absence de passage pour piétons (supprimés l'an dernier par les Ponts et chaussées), à Sombeval, est très malvenue ; comment envisager qu'un chemin pédestre officiel traverse la route cantonale sans passage sécurisé ? A ce sujet, le maire, Claude-Alain Wüthrich, soulignait que la Municipalité a déjà fait des pieds et des mains pour convaincre l'OPC, malheureusement demeuré intraitables jusqu'ici, de remettre en fonction un des passages jaunes en question. « Nous allons encore insister », concluait-il.

### **Les Malés : prochain dépôt public**

Livia Chevalier s'attachait ensuite à l'évolution du dossier concernant le Plan d'aménagement du ruisseau des Malés. En précisant que l'année 2023 a permis de rencontrer les riverains, puis de lancer l'étude complémentaire exigée durant l'examen préalable par les instances supérieures. Hydrogéologique, cette étude livrera ses résultats en janvier prochain. Ce qui permettra de mettre le PAE Malés en dépôt public assez rapidement, si possible en mai 2024. Si le calendrier présenté par l'élue est respecté, l'Assemblée municipale se prononcera sur ce plan en décembre 2024, tandis que le crédit nécessaire sera soumis aux urnes en février 2025.

### **1 des 5 étapes réalisée en avance**

Tout comme le PAE de la Suze, celui des Malés est composé de plusieurs étapes, cinq qui s'égrènent du sud au nord. Livia Chevalier précisait que parallèlement à l'étude hydrogéologique complémentaire, un permis d'aménagement a été délivré cette année aux CFF, pour leur permettre de réaliser les travaux de la troisième étape, à savoir le passage sous la ligne ferroviaire. La grande régie était en effet liée par l'avancement de son immense chantier actuel en gare de Sonceboz.

### Les autorités félicitent chaleureusement Simon Gerber !

Le Conseil municipal a appris avec un immense plaisir qu'un jeune sportif du village, le spécialiste de skateboard Simon Gerber, figure parmi les quatre sélectionnés -sur plus de 160 candidatures !- de l'Affidea Sport Academy. Les élu/es félicitent chaleureusement leur jeune concitoyen dont le talent est ainsi pleinement reconnu.



*Simon Gerber, de Sonceboz, un des quatre sportifs romands sélectionnés parmi 160*

### Un encadrement professionnel

L'Affidea Sport Academy se présente sous la forme d'un concours. Il s'adresse aux sportifs romands âgés de 14 à 18 ans, qui pratiquent une discipline individuelle et qui sont intégrés à un Centre régional de compétence. Dans l'optique de promouvoir le sport de manière holistique, c'est-à-dire en intégrant certes le physique, mais aussi le mental et de nombreux autres paramètres tels que le sommeil, la nutrition et l'environnement de la personne soutenue, cette institution offre à ses sélectionnés un encadrement professionnel inédit. Celui-ci leur garantit des examens radiologiques, ainsi notamment que des conseils de spécialistes en ostéoarticulaire, en coaching sportif, mental et nutritionnel, en relation avec les médias. S'y ajoutent une visibilité médiatique et une promotion sur les réseaux sociaux.

### Aux Jeux de la jeunesse

Formé de John Gobbi (CEO HC Fribourg-Gottéron), Elodie Crausaz (journaliste RTS), Camille Balanche (championne de VVT de descente), Patrizia Kummer (championne de snowboard), Emmanuel Emery (avocat et agent sportif), ainsi que de Marc-André Christinat, Caroline Büchler et Raphaël Monnet (Affidea Suisse), le jury a donc choisi quatre jeunes romands parmi plus de 160 candidats : Elodie Bertholet (ski-cross, 16 ans, Valais), Juliette Fournier (ski alpin, 16 ans, Valais), Thibault Rivier (triathlon, 16 ans, Vaud) et donc Simon Gerber, le plus jeune du quatuor. Au sujet de notre brillant jeune concitoyen, Affidea Sport Academy rappelle qu'il est double champion suisse U16, donc aussi bien en street qu'en bowl, qui sont les deux disciplines de son sport, et qu'il a également remporté déjà des compétitions internationales, en France voisine. En été 2023, Simon Gerber a représenté la Suisse aux jeux olympiques de la jeunesse à Maribor et espère bien réitérer l'expérience à Los Angeles. C'est tout le mal qu'on lui souhaite, en le remerciant de porter aussi haut les couleurs de Sonceboz-Sombeval!